

Fiche de Poste

Conseiller·e en insertion professionnelle

Prestation de mise à disposition de personnel :
14 heures/mois

Durée initiale envisagée : 12 mois

Date de démarrage souhaitée : Semaine du 06/01/2025

A PROPOS DE LA RAFISTOLERIE :

La Rafistolerie est une association loi 1901 créée par un collectif citoyen et implantée sur le territoire du Sicoval depuis 2018. Dans une démarche écologique et solidaire, son ambition est de sensibiliser les habitants et d'agir pour la préservation de l'environnement en créant de l'emploi local et du lien social. Elle porte un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) et recrute des personnes éloignées de l'emploi dans le cadre de contrats de travail spécifiques en vue de favoriser leur insertion socioprofessionnelle. Son activité est celle d'une Ressourcerie basée à Castanet-Tolosan, qui consiste à collecter, valoriser des objets par le réemploi et les revendre à des prix accessibles à toutes et tous, en vue de détourner le maximum de déchets de l'enfouissement et de l'incinération, générateurs de pollution, dans une perspective d'économie circulaire.

DESCRIPTION DU POSTE :

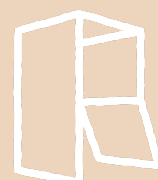
En tant que CIP, vous serez en charge du conseil en insertion professionnelle des salarié·es en parcours, sous la responsabilité du Conseil d'Administration, en collaboration avec l'encadrant technique de l'atelier et la coordinatrice de La Rafistolerie.

Engagé·e, motivé·e, vous partagez les constats de notre manifeste des valeurs rédigé par le collectif sur les urgences sociales, environnementales et économiques : vous êtes fait·e pour nous rejoindre !

Manifeste des Valeurs de La Rafistolerie
en réponse à un constat d'urgence dans 3 domaines



- 1** Urgence sociale : redonner de la place à l'humain, favoriser le bien-être au travail dans la confiance et le respect mutuel, en luttant contre l'exclusion.
- 2** Urgence environnementale : préserver la planète par la mise en place de modes de vie durables en encourageant la sobriété.
- 3** Urgence économique : cultiver notre résilience en développant des modèles économiques alternatifs au système capitaliste, en coopération avec les acteurs locaux.



MISSIONS :

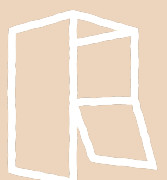
Au sein du chantier d'insertion de la Rafistolerie, la ou le CIP est la personne référente des salarié·es bénéficiaires en matière de suivi du parcours vers le retour à l'emploi, de formation socioprofessionnelle, et d'accompagnement social. Sa mission principale est de conseiller et proposer des actions

d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion.

Son activité s'exerce sous forme d'entretiens individuels ou de séances collectives et peut l'amener à se déplacer en dehors de la structure (forum pour l'emploi, visite d'entreprise, ...). Elle ou il veille à l'émergence des projets professionnels qui partent de l'envie de la personne tout en prenant en compte les problématiques sociales individuelles. Elle ou il aide la coordinatrice et l'encadrant technique dans les prises de décision concernant le/la salarié·e. Elle ou il apportera un suivi au ou à la salarié·e pendant les semaines suivant la fin de son parcours à La Rafistolerie.

Accompagnement :

- Participer au recrutement des candidat·es de l'ACI en lien avec les prescripteurs de l'IAE (France Travail, référent·es RSA, ...) :
 - organiser et animer des réunions d'information collective
 - suivre les demandes d'éligibilité auprès de France Travail
 - participer (si possible) aux entretiens individuels de recrutement
 - assurer le suivi du recrutement auprès des prescripteurs
- Accompagner, en lien avec l'encadrant technique, les salarié·es en parcours dans l'élaboration de leur projet professionnel :
 - accueillir et informer les candidats en entretiens collectifs puis individuels
 - établir un diagnostic socioprofessionnel individuel sur leurs situations
 - définir des objectifs et préconisations avec l'encadrant technique
 - définir des objectifs et les étapes du parcours d'insertion avec le/la salarié·e
 - proposer et mettre en place des actions de formation adaptées au profil de la personne
 - formaliser les étapes et mettre en œuvre les parcours d'insertion
 - réaliser le suivi social et professionnel des salarié·es par un accompagnement personnalisé (entretiens individuels réguliers et séances collectives)
 - les conseiller, les outiller et les encourager dans leurs démarches professionnelles : orientation, CV, lettre de motivation, préparation d'enquête métier, ciblage d'entreprises, présentation, recherche de stage, envoi et suivi de candidatures, préparation d'entretiens de recrutement...
 - les informer sur l'accès à la formation, les mettre en relation avec les organismes de formation, préparer les épreuves de sélection, assurer le suivi des positionnements
- Contribuer à résoudre les difficultés des salarié·es en insertion :
 - être à l'écoute et prendre en compte les difficultés rencontrées par les salarié·es
 - mettre en place et suivre les actions nécessaires à la résolution des freins à l'emploi pour co-construire le projet professionnel : démarches administratives, plan de formation, techniques de recherche d'emploi
 - organiser et coordonner des actions d'information, de sensibilisation à destination des salarié·es en lien avec leurs besoins et problématiques



- animer des ateliers thématiques autour du travail et des techniques de recherche d'emploi
- Evaluer le parcours des salarié·es :
 - visiter les salarié·es en situation de travail
 - évaluer la posture et la progression des salarié·es afin d'adapter le déroulement des parcours
- participer à la définition d'objectifs lors d'entretiens de mi-contrat avec les salarié·es

Suivi administratif :

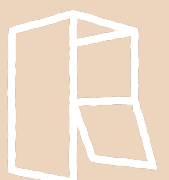
- Assurer un suivi administratif de l'activité : rédaction de comptes rendus, bilans formation et emploi des salarié·es en insertion, rapport d'activité et reporting régulier auprès de la Coordinatrice
- Rédiger et transmettre les bilans d'accompagnement des salarié·es sortant·es à France Travail
- Maintenir une veille sur l'activité d'insertion :
 - maîtriser les domaines du recrutement, bilan, formation et emploi des salarié·es en parcours
 - se tenir informé·e des politiques et des mesures pour l'emploi, des dispositifs d'insertion et d'accompagnement, de la formation, du marché du travail, du volet juridique et diffuser l'information auprès des salarié·es
 - se former en permanence sur l'ensemble des aspects liés à l'insertion socioprofessionnelle et aux méthodes pédagogiques adaptées aux personnes fragiles

Partenariats :

- Collaborer avec les organismes extérieurs : participer à des groupes de travail, développer et dynamiser un réseau de partenaires appuyant toutes les étapes du parcours des salarié·es en insertion :
 - prescripteurs des publics en insertion afin de favoriser et développer et optimiser les recrutements,
 - structures sociales pour appuyer la résolution des problématiques sociales que les salarié·es peuvent rencontrer sur les parcours d'insertion,
 - structures diverses afin de développer ateliers collectifs et offres de formation,
 - recruteurs et centres de formation afin de favoriser les sorties du dispositif.
- Connaître les filières professionnelles et le tissu socio-économique du bassin d'emploi local adapté aux profils des salarié·es accompagnés
- Assurer et construire des liens avec les partenaires locaux (entreprises, associations, institutions) susceptibles de proposer des stages et/ou des emplois afin de faciliter l'intégration des salarié·es en fin de parcours sur le marché du travail :
 - effectuer des mises en relation entre les salarié·es et des structures employeuses du territoire par le biais d'enquêtes métier, de stages (PMSMP), CDD ou missions d'interim
 - assurer la mise en place et le suivi des stages, effectuer une évaluation finale sur site
 - assurer un suivi dans l'emploi des salarié·es sortant·es, en lien avec les structures d'accueil

Communication et travail en équipe :

- Créer une relation personnalisée avec les salarié·es en parcours



- Collaborer avec l'encadrant technique et les différents partenaires pour l'évolution des salarié·es en parcours
 - Orienter en fonction des difficultés, les salarié·es vers les bons interlocuteurs
 - Mettre en œuvre un travail individualisé d'insertion sociale et professionnelle avec l'ensemble des acteurs internes et externes
- Participer aux réunions de suivi avec l'équipe permanente afin de faire le point sur les parcours d'insertion
- Être discret·e concernant les informations connues dans l'exercice de l'activité
- Gérer des situations d'urgence, de conflit ou d'agressivité

COMPETENCES REQUISES :

- Bonne connaissance de la réglementation IAE, des mesures et outils d'insertion, des dispositifs d'action sociale et du public d'ateliers et chantiers d'insertion
- Maîtrise des techniques de recherche d'emploi
- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels liés à l'activité IAE de la structure (Plateforme de l'Inclusion, ...)

SAVOIR-ETRE NECESSAIRES :

- Autonomie, dynamisme et capacité d'initiatives et d'adaptation pour l'organisation du poste de travail
- Aisance relationnelle, bonne écoute et disponibilité
- Capacité à communiquer à l'oral et par écrit
- Capacité d'analyse des situations, réactivité aux demandes et recherche de solutions
- Aptitude au travail en équipe
- Réserve et respect de la confidentialité

CONDITIONS DU POSTE :

Type de contrat :

- Prestation de services - mise à disposition de personnel
- Durée initiale envisagée : 12 mois
- Tarif de la prestation calculé en fonction de la grille salariale de la Convention collective des Ateliers et Chantiers d'Insertion (CIP Niveau B)

Lieu de travail :

Le poste est basé dans les locaux de l'association La Rafistolerie au 1 place Guillaume Fourès à Castanet-Tolosan. Des déplacements sont à prévoir auprès des partenaires dans le bassin toulousain.

Répartition du temps de travail (à discuter ensemble) :

- Jour de travail : Une demi-journée par semaine (3,5h) ou une journée (7h) une semaine sur deux
- Horaires de travail : 9h30-12h30 & 13h30-17h30

